

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N° DEC-2025-005

Objet : Virement de crédit n° VC 2025-002 – Budget « Commune »

N° INSEE : 47318	Mairie de Vianne	Exercice 2025
------------------	------------------	---------------

DECISION DE L'ORDONNATEUR

VIREMENT DE CREDIT N° 2

BENLLOCH Laurence, Le Maire, rend compte de sa décision prise par délégation du Conseil Municipal.
Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du comptable et du Conseil Municipal lors de sa séance la plus proche.

Objets : VC 2025-002

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2138 (21) - 410 : Autres constructions	2 480,00		
2151 (21) - 415 : Réseaux de voirie	5 418,00		
2158 (21) : Autres install., matériel et outilla	-2 480,00		
2184 (21) : Matériel de bureau et mobilier	-5 418,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Fait à Vianne, le 13/10/2025

Le Maire,
Laurence BENLLOCH



En application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil municipal.